

Au Ministre de l'interieur

Citoyen

ayant reçu le Règlement que vous avez arrêté pour être observé par les Elèves pensionnaires à l'Ecole de Rome; je leur en ai communiqué l'article additionnel relatif au Costume ou habit uniforme, ils ont été très sensible à ce que vous avez bien voulu faire droit à leur demande sur cet objet ils m'ont témoigné leur desir de se revêtir en attendant qu'ils puissent se rendre à leur destination, et en effet ce serait un moyen de plus pour réduire au silence les ennemis de ce bel Etablissement qui calculaient déjà avec joie qu'il n'aurait plus lieu en notre situation, (momentanée) dans l'Italie ils peuvent se regarder dans cette occasion comme des militaires aux quels il est impossible de se rendre à leurs portes.

L'article réglementaire relatif au Costume prescrit que le bouton sera de metal jaune avec l'inscription, Ecole française des beaux arts à Rome j'en ai fait faire le coin, et on m'a même tenu fait frapper une quantité convenable pour pouvoir en délivrer aux pensionnaires actuels, et pour un certain tems à ceux à venir. je vous demande aussi Citoyen Ministre, à être autorisé à faire faire la légère broderie que vous avez prescrite pour l'uniforme, et ce seulement pour le premier habit des pensionnaires.

Les pensionnaires forment encore un vœux pendant leur séjour à Paris, c'est d'être appelés et de paraître aux fêtes nationales comme les autres établissements d'instruction publique

Salut et respect



